

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 01/04/2025

DECISION N° 20250401\_B\_030

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné  
à M. VIAL

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du  
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Cycle de l'Eau :**  
**Objet : Convention de mise à disposition de Madame Carmen CROUZET auprès du  
Syndicat des Eaux de la Semène**

**Le Bureau,**

**N° 20250401\_B\_030**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition de Madame Carmen  
CROUZET auprès du Syndicat des Eaux de la Semène,
  - o Durée de la convention : du 10 avril 2025 jusqu'au 31 décembre  
2025 – renouvelable tacitement d'année en année
  - o A raison de 6 heures par mois
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 1<sup>er</sup> avril 2025

Le Président



Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20250401-20250401\_B\_030B-AU  
Reçu le 26/05/2025